



Saint-Brieuc, le 29 novembre 2021

Monsieur Le Président  
Conseil Départemental  
des Côtes d'Armor  
9 Place du Général De Gaulle  
22000 Saint-Brieuc

Objet : Préavis de grève local, pour le 7 décembre 2021  
pour l'ensemble des agent.es de la Collectivité.

Monsieur le président,

Dans le cadre d'une journée nationale de mobilisation du Social et du Médico-social, nous déposons le présent préavis de grève pour le mardi 7 décembre 2021.

La loi de transformation de la fonction publique remet encore et toujours en cause, la qualité du service public et les conditions de travail.

Ceci, alors que la crise sanitaire a bien mis en lumière la nécessité de se doter de services publics de qualité et détachés de toute considération marchande.

Les professionnel.le.s du médico-social, (éducateur.trices, assistant.es de service social, puéricultrices, médecins, sages femmes, psychologues, équipes administratives médico-sociales, agent.es d'accueil social, encadrement de proximité...), rencontrent de plus en plus d'écueils dans l'exercice de leurs missions, en faveur de la population.

Les nombreuses alertes du personnel ne sont pas entendues par le Gouvernement et les Collectivités

Malgré tout, les professionnels répondent toujours présents, malgré un état d'épuisement et un manque de moyens, dévastateurs pour la prise en charge et l'accompagnement des enfants et des familles

Les services départementaux sont sous tension de longue date, pour exercer les missions relatives aux compétences sociales et médico-sociales (enfance, social, insertion, santé, accueil...).

Nous constatons une complexification des situations et des modes de traitement, sans renfort de moyens. Cela génère un travail en mode dégradé vers la population, un épuisement professionnel et une perte de sens au travail.

Actuellement, dans certains lieux d'accueil, les mineur-es confié-es à l'Aide Sociale à l'Enfance, sont mis-es en danger par le manque de moyens, quand ils ne sont, tout simplement, pas confiés faute de place.

Le travail pluridisciplinaire est quasi impossible à mener tant les professionnel·les sont débordé·es.

L'investissement des professionnels et leur conscience professionnelle ne peuvent plus suffire à pallier les carences de moyens.

### **Nous soutenons les revendications nationales :**

- Le recrutement pérenne de personnel·les qualifié·es et diplômé·es, en nombre suffisant pour répondre aux besoins des populations et assurer un service public de qualité et de proximité
- La revalorisation et la reconnaissance des métiers du médico-social (les oubliés du Ségur)
- Hausse du traitement de base de 300 euros minimum
- De meilleures conditions de travail
- Une politique nationale qui définit la protection de l'enfance comme mission prioritaire de service public garantissant ainsi, quel que soit le territoire, l'équité de l'accueil et de l'accompagnement, nécessaire aux besoins des enfants et de leurs familles : prévention spécialisée, places en structure collective, en famille d'accueil, en assistance éducative à moyens renforcés etc.
- Le renforcement des partenariats prévention, protection, justice, santé pour une prise en charge coordonnée,
- La fin de la marchandisation du travail social et le développement d'un grand service public de l'action sociale et médico-sociale.
- Un accès universel aux droits fondamentaux pour le public accueilli.

### **Nous portons les revendications locales suivantes :**

- Des moyens humains nécessaires et suffisants pour mener à bien les missions de service public, avec équité, sur l'ensemble du territoire pour répondre aux besoins des enfants et de leurs familles. Pour ce faire, d'ores et déjà, maintien de tous les renforts existants.
- Une politique de recrutement véritablement attractive.
- La reconnaissance du personnel, la prise en compte de sa parole et de son expertise pour construire l'action sociale et la protection de l'Enfance de Demain.
- Renforcer les équipes Sasp et Pmi afin de leur permettre d'exercer réellement leurs missions de Prévention.
- Augmenter le nombre d'heures d'intervention des Tisf, afin de permettre un accompagnement de proximité auprès des familles.
- Des moyens humains adaptés à la hauteur des enjeux pour la protection et la prise en charge des mineurs étrangers,
- Une égalité salariale au niveau départemental pour les travailleurs sociaux en accédant au GFA3, en incluant les collègues en poste en gendarmerie et commissariat, dont l'investissement est remarquable,

- Un abaissement du nombre de mesures éducatives à 25 pour les référents éducatifs,
- Créer et diversifier les lieux d'accueil : structure avec double , voire triple habilitation ( ASE / PJJ/ Psy), famille d'accueil thérapeutique.
- augmenter le nombre de places en PED .
- Élargir l'accès aux formations afin d'enrichir les pratiques professionnelles et permettre à nouveau aux professionnel.e.s d'accéder à des formations longues.
- Mettre en place des temps d'analyse des pratiques professionnelles avec un intervenant extérieur pour toutes les équipes.

Pour ces motifs, nous appelons les agent.e.s à la mobilisation par la grève et l'action (rassemblements locaux, manifestations diverses, débrayages...)

**Nous déposons un préavis de grève pour le MARDI 7 DECEMBRE 2021 de 00h à 24h couvrant l'ensemble des agents départementaux et affiliés, quels que soient leur fonction et statut (FPT, FPH, Contractuels).**

Nos organisations restent disponibles pour toutes négociations sur les revendications des personnels.

Nous vous adressons, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Syndicat CGT

Syndicat SUD

Copie à Mr Jean-Marie Bénier, Mme Cinderella Bernard,  
Mmes Sophie Guihard, Marie Vincent, Céline Bretel

